

Position claire du PBD concernant la loi sur le CO<sub>2</sub>

### **Le PBD ne tolère aucun affaiblissement de la transition énergétique**

**Au cours de la session d'hiver 2018, le Conseil national va débattre de la loi sur le CO<sub>2</sub>. Le PBD mettra alors tout en œuvre pour que les défis qui doivent manifestement être relevés sur le plan écologique soient pris en compte. Avec la Stratégie énergétique 2050, la Suisse a mis en place une solide transition énergétique, également approuvée par les citoyennes et citoyens. Le PBD ne contribuera pas à affaiblir cette politique.**

Le PBD défend une politique bourgeoise assumant ses responsabilités envers les générations futures. C'est pourquoi en 2011 déjà, il fut le premier parti bourgeois à s'engager pour une sortie programmée du nucléaire. Depuis, il s'est avéré de plus en plus nécessaire de prendre des mesures prégnantes et crédibles, les répercussions du changement climatique étant de plus en plus perceptibles et apparentes au quotidien, par exemple dans l'agriculture.

La prochaine révision totale de la loi sur le CO<sub>2</sub> ne saurait ignorer ces développements et doit notamment viser la réalisation des objectifs définis par l'accord de Paris sur le climat. En Suisse aussi, le potentiel n'est de loin pas épuisé, par exemple dans le domaine du bâtiment ou de la mobilité. Le PBD considère également les opportunités économiques liées à la transition énergétique, à plus forte raison pour une place économique innovante comme l'est la Suisse. Les milieux économiques ont toutefois besoin de conditions-cadre claires et d'incitatifs pour éviter à l'avenir les investissements ayant un impact négatif sur le climat.

#### Renseignements :

Hans Grunder, 079 616 11 71

Werner Luginbühl, 079 481 07 69

Martin Landolt, 079 620 08 51

16.11.2018